

Pouvoir d'achat et coût de la vie : le lieu de vie a-t-il une influence ?

Deux études publiées par France Stratégie s'intéressent aux disparités de pouvoir d'achat en fonction des lieux de vie. L'institution indépendante, placée auprès de la Première ministre, explique dans quelle mesure les dépenses de logement ou de transport agissent sur le reste à dépenser des ménages.

Publié le 24 février 2023



Le niveau de vie et le pouvoir d'achat sont-ils variables selon qu'on habite dans une grande ville ou en zone rurale ? Afin d'affiner la connaissance des disparités de pouvoir d'achat en fonction des lieux de vie, France stratégie publie **deux notes d'analyse, le 16 février 2023** (<https://www.strategie.gouv.fr/actualites/cout-de-vie-reste-depenser-territoires>). Celles-ci utilisent notamment l'indicateur de **reste à dépenser** qui mesure ce qu'il reste aux ménages une fois qu'ils ont pourvu aux dépenses d'alimentation, de transport et de logement.

Plus de pouvoir d'achat en région parisienne ?

C'est en région parisienne que les **restes à dépenser** sont les plus élevés.

En moyenne, le reste à dépenser mensuel (par unité de consommation) y est de **1 165 euros**, contre 867 euros dans l'Ouest et 830 dans les zones proches de la Méditerranée.

Ce pouvoir d'achat élevé s'explique par des **revenus moyens supérieurs** en Île-de-France. Il est aussi lié au fait que les Franciliens consentent à des sacrifices importants sur leurs conditions de logement, occupant des **surfaces plus petites**.

Le pouvoir d'achat des personnes habitant la région parisienne varie cependant en fonction de leur **niveau de vie**. Les ménages à **revenus médians** ont un reste à dépenser inférieur à celui des habitants des autres régions, de l'ordre de **537 euros**, contre 651 euros dans l'Ouest de la France et 612 euros pour les habitants des régions proches de la Méditerranée.

Reste à dépenser mensuel pour quatre ménages types selon la région

En euros



Ménage 1 : homme seul, locataire dans le parc privé, de niveau de vie médian

Lecture : pour un homme seul, locataire dans le parc privé, de niveau de vie médian, le reste à vivre moyen peut être estimé à 651 eur

Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: [enquête Budget de famille 2017, Insee](#) ; [calculs France Stratégie](#) • [Récupérer les données](#) • Créé ave

Logement et transport : 37% du revenu disponible des ménages

France Stratégie rappelle que l'alimentation, le logement et les transports absorbent en moyenne "*plus de la moitié des ressources des ménages français, et nettement plus pour les ménages les plus pauvres.*"

Les ménages consacrent **37% de leur revenu disponible** au transport et au logement. Hors région parisienne, la part de ces dépenses dans le budget des ménages varie peu en fonction des catégories de territoires.

En **zone urbaine**, la dépense cumulée de transport et de logement augmente. Ainsi elle est **15% plus élevée** en périphérie des grandes aires urbaines que près des aires urbaines de taille moyenne.

Globalement, le **prix du logement** est aussi plus élevé dans les métropoles et sur le littoral. À Paris, un ménage dépense **30% de plus** pour se loger que les habitants d'un pôle urbain d'une aire de 200 000 à 700 000 habitants, qui eux-mêmes dépensent 10% de plus qu'un ménage en milieu rural.

La **dépense de logement** par ménage au niveau national est en **moyenne de 7 535 euros** par an, par unité de consommation, soit 26% du budget global d'un ménage.

Les dépenses de **transport** s'élèvent à 2 708 euros par an, soit 11% du budget des ménages.

Les dépenses de **transport en commun**, en moyenne de 80 euros par an, sont plus élevées en Île-de-France. Les dépenses en **carburant** (en moyenne 700 euros par an) sont quant à elles 30% à 40% plus élevées dans les périphéries que dans les grands pôles urbains.

Abonnez-vous à nos lettres d'information

Votre adresse électronique (ex. : nom@domaine.fr)

S'abonner

En renseignant votre adresse électronique, vous acceptez de recevoir nos actualités par courriel. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment à l'aide des liens de désinscription ou en nous contactant.

Suivez nous
sur les réseaux sociaux